

FC

Formation continue

FACULTÉ DE DROIT
ET DES SCIENCES POLITIQUES

FORMATION À DISTANCE

DATE DE CRÉATION

2012

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Carine BERNAULT

Maître de conférences
à l'Université de Nantes

CONTACTS

Faculté de Droit
et des Sciences politiques
Chemin de la Censive du Tertre
BP 81307
44313 Nantes Cedex 3

Formation continue Bureau 136

Tel : 02 40 14 15 26

fc.droit@univ-nantes.fr

<http://www.droit.univ-nantes.fr>

DIPLOME UNIVERSITAIRE



DROIT

de la propriété intellectuelle

OBJECTIFS

Ce diplôme universitaire permet l'acquisition de notions qui constituent la base de la propriété intellectuelle. L'objectif est de transmettre une « culture » de la propriété intellectuelle qui permettra, dans un cadre professionnel, d'avoir les « bons » réflexes et de se poser les « bonnes » questions au regard du droit d'auteur comme du droit des marques ou des brevets par exemple. La formation permet donc de mieux comprendre les lois existantes mais aidera aussi à appréhender leurs évolutions et à les intégrer aux pratiques professionnelles.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- ▲ À tous les professionnels bien que non juristes, qui sont confrontés à la propriété intellectuelle : salarié du secteur industriel devant utiliser des marques ou des inventions ; personne souhaitant développer un site web pour son activité professionnelle ; salarié d'un secteur public ou privé intervenant dans le domaine de la création, des médias (bibliothécaires, société de production...)
- ▲ Aux personnes en recherche d'emploi souhaitant acquérir une nouvelle compétence.
- ▲ Aux juristes de niveau « bac+3 » qui ne peuvent accéder au Master 2 propriété intellectuelle et qui souhaitent acquérir des compétences dans ce domaine.
- ▲ Aux juristes francophones qui souhaitent obtenir un diplôme français en propriété intellectuelle, soit pour préparer un Master 1 ou 2 en France (sous réserve des conditions d'accès propres à chaque diplôme), soit pour faire valoir cette compétence supplémentaire dans leur pays.

www.univ-nantes.fr/droitUNIVERSITÉ DE NANTES
FACULTÉ DE DROIT
ET DES SCIENCES POLITIQUES

PROGRAMME

Ce Diplôme d'Université a pour objectif de donner à chaque étudiant une compétence transversale de base couvrant l'ensemble de la propriété intellectuelle.

Les enseignements fondamentaux obligatoires permettront l'acquisition de ces connaissances :

- ▲ Droit d'auteur - 30h
- ▲ Droit des marques - 15h
- ▲ Droit des brevets - 15h
- ▲ Droit des dessins et modèles - 10h

Chaque étudiant peut ensuite choisir un ou plusieurs parcours de «spécialisation» en fonction de ces centres d'intérêts.

Parcours culture

- ▲ Droit des contrats d'auteur - 15h
- ▲ Protection du droit d'auteur et réseaux numériques - 15h
- ▲ Droits voisins du droit d'auteur - 10h

Parcours commerce électronique

- ▲ Droit des noms de domaine - 6h
- ▲ Protection du site de commerce électronique - 6h
- ▲ Propriété intellectuelle et promotion commerciale - 8h
- ▲ Propriété intellectuelle et réseaux sociaux - 4h
- ▲ Responsabilité des acteurs du commerce électronique - 10h
- ▲ Défense des droits de propriété intellectuelle sur internet - 6h

Parcours informatique

- ▲ Protection des créations informatiques (logiciels et bases de données) - 15h
- ▲ Droit des contrats de l'informatique - 10h
- ▲ Protection des données personnelles - 15h

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation à distance avec tutorat en ligne.

Durée : 465 heures sur une année universitaire.

Effectif attendu : 30 étudiants maximum

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- ▲ **André Lucas**, Professeur, Université de Nantes
- ▲ **Jean-Pierre Clavier**, Professeur, Université de Nantes
- ▲ **Audrey Lebois**, Maître de conférences, IEP de Rennes
- ▲ **David Lefranc**, Avocat spécialisé en propriété intellectuelle au Barreau d'Arras, Docteur en droit privé
- ▲ **Sylvain Chatry**, Docteur en droit privé
- ▲ **Carine Bernault**, Maître de conférences, Université de Nantes

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les épreuves permettant d'obtenir le diplôme se dérouleront selon des modalités différentes selon que l'étudiant se trouve sur le territoire français ou non :

- ▲ pour les étudiants présents en France : épreuves organisées à la faculté de droit et des sciences politiques, à Nantes, sur un à quatre jours ou dans les autres universités françaises sous réserve d'accords avec les services de formation continue universitaires.
- ▲ pour les étrangers : épreuves organisées dans la faculté de leur ville (sous réserve d'accord avec l'établissement) ou dans les lycées français.

Dans tous les cas, l'examen se déroulera selon les modalités suivantes :

- ▲ Deux épreuves écrites obligatoires, de 3h chacune, l'une en propriété industrielle (brevet, marque, dessins et modèles) et l'autre en droit d'auteur.
 - Au choix des enseignants concernés, il pourra s'agir d'un cas pratique ou d'une dissertation, la nature de l'épreuve étant communiquée aux étudiants avant l'examen
 - Ces épreuves correspondront aux enseignements fondamentaux
 - Chaque note est affectée d'un coefficient 2
- ▲ Dans chaque parcours optionnel : une épreuve écrite de 3h couvrant l'ensemble du parcours.
 - Chaque note est affectée d'un coefficient 1

Une moyenne générale de 10/20 est exigée pour valider la formation.

Une seconde session sera organisée pour les étudiants ayant obtenu une moyenne entre 8 et 10/20.

PRÉ-REQUIS

niveau de recrutement → niveau bac+3

MODALITÉS D'ADMISSION

La sélection se fait sur dossier.

Les candidats devront avoir :

- ▲ soit un niveau Bac+3 (ou équivalent pour les candidats étrangers), le lien entre le diplôme et la profession exercée ou envisagée sera pris en compte, ainsi que la maîtrise de la langue française pour les candidats étrangers.
- ▲ soit un niveau bac+2 avec expérience professionnelle de 5 ans en lien avec les parcours de formation

Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site internet.

CALENDRIER

Date de début des cours :

- ▲ 1^{ère} promotion : janvier 2013
- ▲ 2^e promotion : septembre 2013 – sur année universitaire de septembre à juin

Période des sessions d'examen :

- ▲ 1^{ère} promotion : session 1 : octobre 2013 / session 2 : novembre 2013
- ▲ 2^e promotion : session 1 : juin 2014 / session 2 : juillet 2014

COÛT DE LA FORMATION

3300 € si stagiaire financé

2500 € si financement individuel

900 € si étudiant formation initiale

